Pourcentage

- Définition : La proportion en pourcentage d'une quantité A par rapport à une quantité B est égale à $\frac{A}{B} \times 100$ (en %)
- Propriété : Prendre x% d'une grandeur revient à la multiplier par $\frac{x}{100}$.
- Expression en pourcentage d'une augmentation ou d'une diminution :
 - o Augmenter une grandeur de x% revient à la multiplier par $\left(1 + \frac{x}{100}\right)$
 - o Diminuer une grandeur de x% revient à la multiplier par $\left(1 \frac{x}{100}\right)$
 - o Multiplier une grandeur par un coefficient t revient à lui appliquer une variation en pourcentage de $(t-1)\times 100$.
- Application aux variations successives: Lors d'augmentations ou de diminutions successives, les coefficients multiplicateurs se multiplient mais les pourcentages ne s'ajoutent pas.

Ex : Augmenter une grandeur de 30%, puis de 40% ne revient pas à l'augmenter globalement de 70% ! En fait, on la multiplie par $\left(1+\frac{30}{100}\right)=1.3$, puis par $\left(1+\frac{40}{100}\right)=1.4$.

Ce qui revient à la multiplier en tout par $1,3\times1,4=1,82$. Ce qui correspond à une hausse de $(1,82-1)\times100=82\%$.

- Evolution d'une grandeur en pourcentage : L'évolution en pourcentage d'une grandeur est égale à valeur finale valeur initiale valeur finale
- Pourcentages de pourcentages : Prendre x% de y% d'une grandeur revient à prendre directement $\frac{xy}{100}$ % de cette grandeur.